

RANDO MOBILITY MACIF - SAMEDI 24 MAI DE 18H30 A 21H

Consignes aux Participants Attention : vous patinez sous votre entière responsabilité

Pour le plaisir et la sécurité de toutes et tous, quelques règles sont à observer

- ➤ Respectez le principe de la bulle! Restez derrière l'encadrant de tête (chasuble orange), il est là pour imposer le rythme de la balade. Les intersections dangereuses seront sécurisées par des signaleurs mobiles reconnaissables aux chasubles jaunes. Mais attention, nous ne sommes pas à l'abri d'un véhicule surgissant de nulle part! Chaque participant s'engage à respecter le code de la route.
- ➤ Roulez sur la moitié droite de la chaussée, voies de bus et les pistes cyclables (trottoirs interdits)! Ceci dans le but de permettre aux encadrants de remonter et permettre aux véhicules de gauche de circuler et pour assurer votre propre sécurité.
- ➤ Gardez vos distances! Vous serez nombreux à prendre le départ de la randonnée, maintenez une distance avec votre voisin pour permettre un arrêt d'urgence et éviter un accident.
- > Levez les bras en l'air en cas de danger tels que chute, trous, câbles...
- > Ne créez pas de gêne particulière aux riverains du parcours utilisé, ni aux autres utilisateurs de la chaussée adverse empruntée pour la randonnée.
- ➤ Afin de respecter notre environnement, vous devez conserver avec vous, tout papier, déchet ou détritus que vous ne pouvez disposer dans des poubelles.
- ➤ Ayez des protections ! Casque, protège-poignets, coudières et genouillères fortement recommandés tout comme vos freins !!!
- > **Signalez-vous!** Vêtements clairs, accessoires lumineux et réfléchissants obligatoires.
- Assurance Responsabilité Civile: Assurance individuelle RC accident obligatoire pour chaque participant. Renseignez-vous auprès de votre propre assurance.
- Les **Mineurs** ne seront acceptés qu'accompagnés d'une personne majeure.
- ➤ **Nouvelles Mobilités**: Leurs usagers seront positionnés en 2^{nde} partie de cortège y compris les vélos. Si un patineur souhaite « rouler » à leurs côtés, il devra rejoindre ce cortège.

Droit à l'image : Chaque participant autorise, sans contrepartie, l'organisateur à utiliser les photos réalisées lors de l'évènement sur lesquelles il pourrait apparaître, et ce pour les besoins de ses différentes publications.